

**Motiver les élus à mieux prendre en compte la trame verte et bleue (TVB),  
au-delà des obligations réglementaires.**

*Préconisations psychosociales pour une meilleure prise en compte des enjeux de la  
biodiversité dans les territoires.*



Commanditaire de l'étude :



## Information importante

Ce travail est à destination des professionnels ou élus ambassadeurs qui cherchent à motiver les élus à œuvrer pour la biodiversité. Ce document est à diffuser avec précaution afin que les élus ne voient pas cette étude comme une tentative de manipulation ce qui pourrait être contre-productif voire délétère pour les professionnels et acteurs de la biodiversité y ayant participé.

## Objectif du document

Aider les professionnels à engager les élus dans une démarche volontaire, ambitieuse et durable de la prise en compte de la trame verte et bleue et plus généralement de la biodiversité dans leur territoire.

## Mieux comprendre pour mieux agir !

Selon un des modèles les plus utilisés en psychologie (modèle transthéorique du changement de Prochaska et Di Clemente), le changement de comportement chez tout individu relève d'un processus qui s'effectue en six stades, de manière graduelle (cf. schéma).

Plus l'individu avance dans ces stades, plus il est prêt pour le changement.

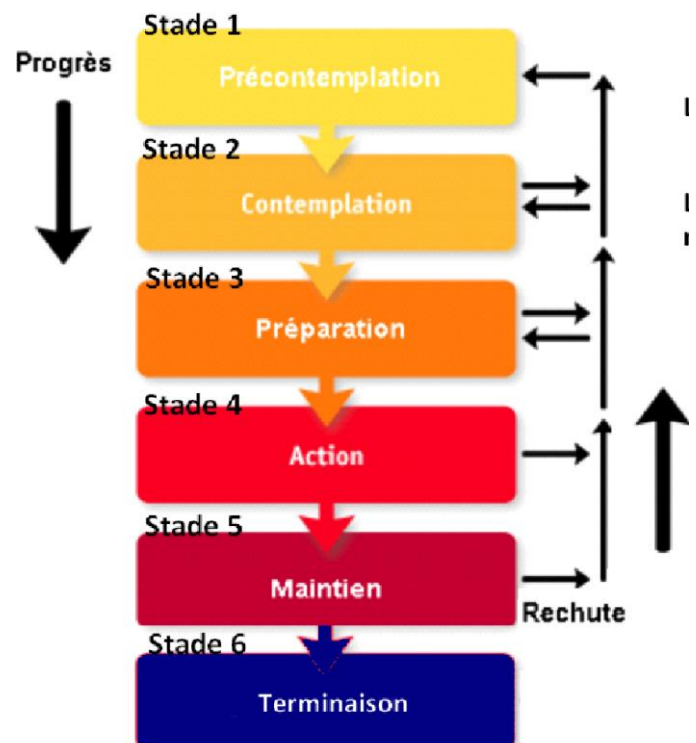
Ces différents stades s'organisent en spirale. C'est-à-dire que ce modèle est un processus cyclique et que, selon l'individu, il peut y avoir des rechutes ou des retours en arrière à chaque stade. Cependant, même s'il revient au stade antérieur, l'individu va garder l'expérience de sa démarche ce qui va l'aider ou le bloquer à passer de nouveaux aux stades suivants.

Dans chaque stade l'individu va pouvoir se confronter à des résistances spécifiques donc il va avoir besoin de certaines conditions et types d'accompagnements qui vont l'aider à y faire face. **On ne peut pas convaincre mais seulement créer les conditions favorables au changement !**

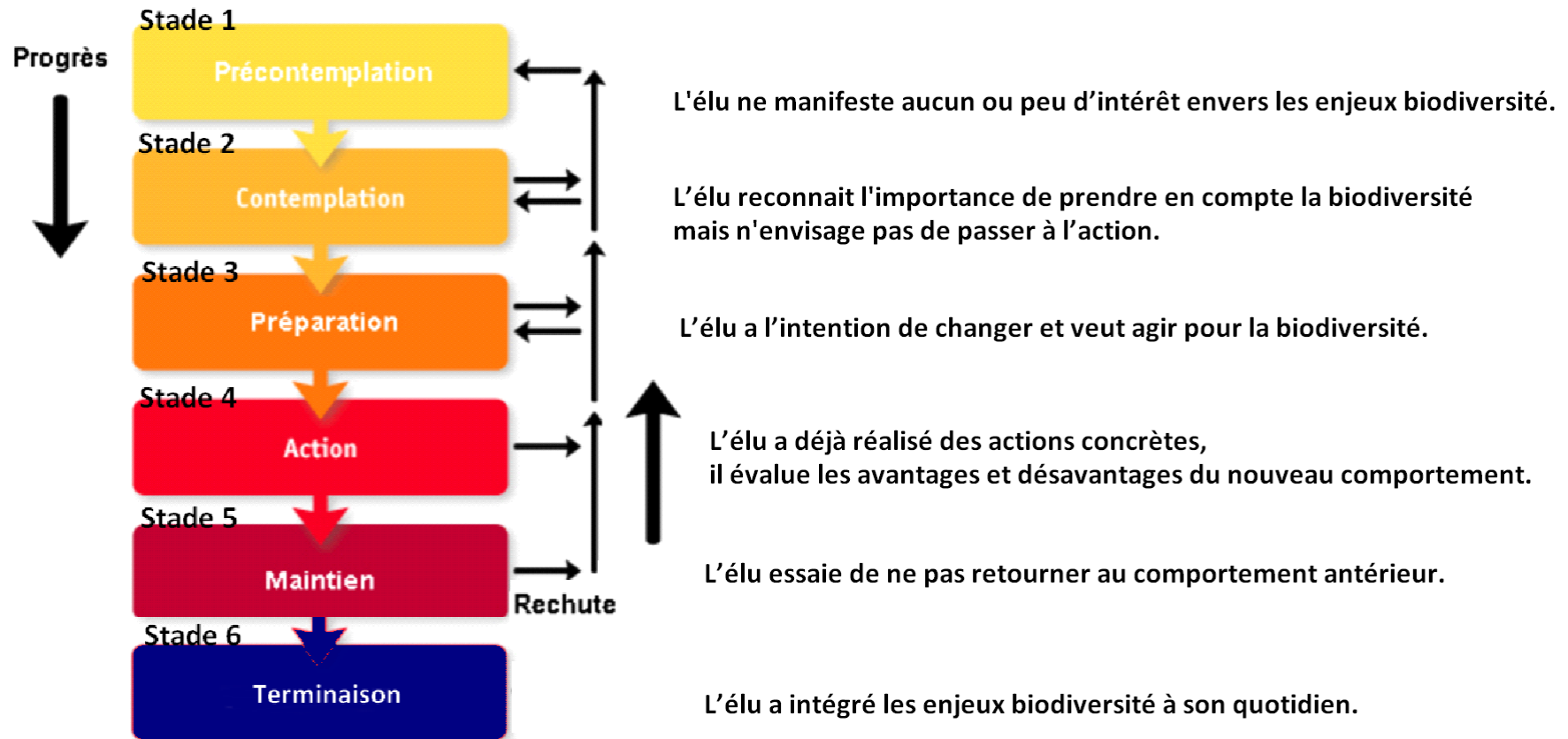
Ce document présente les différents leviers identifiés à chacun des stades grâce à l'enquête psychosociale de terrain qui se compose :

- de 9 entretiens avec des élus « réfractaires » et « ambassadeurs ».
- de 2 ateliers « partage d'expérience » avec des professionnels en contact avec les élus : des membres du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes, Centre d'observation de la nature de l'île du Beurre, COPAMO, Parc naturel régional du Pilat, Fédération des chasseurs du Rhône et de la Métropole de Lyon, Saint Etienne Métropole, Département du Rhône, Bureau d'étude Soberco environnement.
- d'analyse des outils et de la documentation utilisés par les professionnels qui cherchent à sensibiliser les élus
- d'un suivi par des membres du bureau du Conseil scientifique du Parc du Pilat et du Conseil scientifique des CEN de Rhône Alpes
- d'un suivi universitaire par un maître de conférences en psychologie sociale et une psychologue sociale

**C'est la totalité des leviers pour chaque stade qui va permettre de favoriser l'intégration de l'importance des enjeux de la biodiversité chez l'élu et l'aider à s'engager dans une véritable démarche volontaire en faveur de la trame verte et bleue sur le long terme.**



# Modèle transthéorique du changement de Prochaska et Di Clemente adapté au comportement attendu envers les élus.



	Stade 1 Précontemplation	Stade 2 Contemplation	Stade 3 Préparation	Stade 4 Action	Stade 5 Maintien	Stade 6 Terminaison
<b>Leviers pour dépasser le stade</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dire pour quoi il faut préserver la biodiversité.</li> <li>2. Impliquer l'élu dans le message.</li> <li>3. Communiquer sur les solutions concrètes.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rassurer</li> <li>2. Appuyer la capacité de changer.</li> <li>3. Limiter les discours contradictoires</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Favoriser l'engagement.</li> <li>2. Faciliter la mise en action.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Développer la récompense</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les contre-mesures</li> <li>2. Le partage ou la relation d'aide</li> </ol>	<i>Ici il n'y a rien à faire, l'élu a intégré l'importance de la biodiversité dans son exercice au quotidien !</i>

L' élu n'envisage pas l'idée de changer de comportement. Ce manque d'intérêt peut-être dû soit à un manque de conscience sur les conséquences de leurs comportements soit un manque de confiance en leur capacité de changer.

*3 leviers complémentaires pour dépasser ce stade :*



#### **1. Dire pour quoi il faut préserver la biodiversité : La Conscientisation ou l'Alerte**

Il faut faire ressentir à l' élu que le risque n'est pas de changer mais est de ne pas changer et donc de ne pas prendre en compte la biodiversité dans l'aménagement de son territoire. Dans un contexte rythmé par l'urgence et la priorisation, en proposant à l' élu de voir la prise en compte de la biodiversité comme le moyen de répondre directement aux besoins essentiels de l'Homme (de survie et de réalisation) et de la société (son maintien, son développement durable), la préservation de la biodiversité deviendrait suffisamment importante pour l' élu dont la ligne directrice cherche à satisfaire les besoins des habitants. Cependant il n'est pas question d'avoir un discours négatif (si on ne préserve pas ....) mais positif car scientifiquement il est impossible de prévoir les réelles conséquences de l'érosion de la biodiversité puis les professionnels ne veulent pas tomber dans l'alarmisme. Pour faire passer le message il sera alors plus efficace de mettre en avant tout ce que la nature offre au quotidien. En favorisant ce type de discours, la biodiversité n'est plus (encore !) un problème à résoudre ou une contrainte et incarne alors une solution pour l' élu pour mener à bien sa fonction et un cadre de référence aux décisions qu'il est amené à prendre (nourrir son besoin humain universel d'autonomie et de compétence).

Attention, il ne s'agit pas de parler des fonctionnalités de la biodiversité mais de mettre en avant les valeurs essentielles, et reconnues socialement, qu'elle incarne (survie, liberté, égalité...). Plus le sens donné à la préservation de la biodiversité sera fort et plus l' élu sera prêt à surmonter les obstacles qu'il rencontrera sur le terrain lors du passage à l'action (théorie de l'autorégulation du comportement). **De manière générale, les études en psychologie sociale montrent que les individus sont plus sensibles aux discours prosociaux qui renvoient aux notions d'équité, de justice sociale, ... qu'aux discours axés sur l'utilité. Les résultats de notre étude le confirment puisque les neuf élus interrogés pensent qu'il faut préserver la biodiversité car elle est indispensable pour l'avenir, pour l'Homme.** En parallèle, le but sera de venir nourrir la joie et l'amour de cette biodiversité (en psychologie il est prouvé que l'on respecte toujours plus ce qu'on aime !). Amour pour la nature qui est ressorti lors des entretiens comme ressort puissant de la mise en action des élus ambassadeurs. C'est pour cela qu'un discours positif est à privilégier (ce que la nature nous offre *versus* ce qu'elle va nous faire si on ne la préserve pas). Une fois le lien Homme/biodiversité effectué, il faut rappeler que la biodiversité nécessite certaines conditions pour perdurer (besoin de se déplacer, besoin de se nourrir, besoin d'habitats....) pour inciter à l'action.

#### **Déclinaison opérationnelle :**

- Introduire l'échange en demandant aux élus de trouver des raisons pour lesquelles selon eux il est important de préserver la biodiversité, « la nature ».
- Définir ce qu'est la biodiversité (nature ordinaire et extraordinaire) et mettre en avant les vertus et valeurs de la biodiversité. **Le but recherché est d'aider l' élu à rendre sa préservation vitale mais aussi désirable.** *Par ex : **Survie** de l'humain (nourriture, oxygène, médicaments/santé), **Evolution** (beaucoup de créations sont inspirées de l'observation de la nature et des espèces comme l'avion, le scratch...), **Imagination** (plus un espace est naturel et dénué de sens et codes sociaux plus il va permettre à l'individu de se ressourcer, de créer ce qui est important pour son indépendance et son développement psychologique), **Liberté** (des espaces naturels riches peuvent permettre à un individu de faire le choix de vivre ou non avec la société), **Egalité** (plus les ressources vitales de l'Homme et les matières premières disparaîtront et plus cette liberté sera restreinte et plus les inégalités sociales seront grandes), etc.... La biodiversité est notre Maison !*
- Rappeler que la biodiversité nécessite certaines conditions pour perdurer (besoin de se déplacer, besoin de se nourrir, besoin d'habitats....) en faisant appel aux expériences personnelles des élus (le jardin ? les animaux de compagnie ?...). On pourrait envisager d'offrir une plante ou des graines aux élus pour se rappeler que la nature a besoin de certaines conditions pour vivre.
- Visite de terrain en mettant en avant tout ce que la nature apporte (montrer la richesse du territoire concerné) et en passant un bon moment. Les sens doivent servir de preuves aux discours du professionnel.
- Employer un **vocabulaire familier** des préoccupations des élus. Reprendre le programme des élus pour voir quelles sont ces principales lignes conductrices et utiliser ces termes pour faire résonance.



## 2. Impliquer l'élu dans le message : responsabiliser

En mettant en avant que préserver la biodiversité c'est œuvrer pour la société, le bien commun sachant que le bien-être des habitants est leur principale ligne directrice, on augmente considérablement nos chances que les élus se sentent alors concernés par ces enjeux de biodiversité. De part leur fonction, les élus représentent une cible pertinente. Cependant, lors de l'échange, il faut que les élus reçoivent le message en se sentant « élus » c'est-à-dire ayant des devoirs de responsabilités sociales, humaines, et non Mr X dont les valeurs personnelles et les préoccupations peuvent être plus individualistes.

De plus, en explicitant les conséquences de leurs choix, on renforcera le sentiment de responsabilité et le sentiment de capacité d'action des élus. L'objectif est de créer du lien entre les causes des menaces de la biodiversité et les décisions que sont amenées à prendre les élus dans leur fonction au quotidien. Finalement, il s'agit d'expliquer davantage aux élus pourquoi c'est eux qu'on sollicite particulièrement et que la préservation de la biodiversité n'est pas une préoccupation « d'écologiste ». Il faut faire comprendre aux élus que ce sont les décisions actuelles qui vont écrire le scénario de demain donc que c'est dès aujourd'hui qu'il faut agir pour la biodiversité sachant qu'il est bien moins coûteux de préserver que de restaurer.

### Déclinaison opérationnelle :

- Faire un tour de table en demandant aux participants de se présenter comme élu de .... ?
- Communiquer succinctement sur l'état actuel de la biodiversité (taux supérieur au naturel) pour ne pas tomber dans le catastrophisme en donnant les causes de l'érosion de la biodiversité (fragmentation des espaces **avec la vidéo de l'évolution de l'urbanisation**, destruction des habitats) accompagnées d'exemples concrets renvoyant au quotidien des élus (ex : impact du choix de localisation de nouveaux bâtiments, de nouvelles routes, façon de gérer les espaces verts, impact de l'éclairage public, préférer les parkings enherbés...).



## 3. Communiquer sur l'existence de solutions concrètes : Comment préserver la biodiversité ?

Il va s'agir ici de passer en revue les actions possibles (préservation, réaménagement...) à mettre en place pour la biodiversité via la trame verte et bleue. **C'est seulement à partir de ce moment là qu'on va parler de la trame verte et bleue. Il est important de redonner à la trame verte et bleue sa place d'outil !** L'outil TVB ayant été construit par l'Etat, les professionnels doivent être clairs sur l'objectif de la démarche : sensibiliser aux enjeux de la biodiversité **sans aucun pouvoir de police ou autre en jeu**.

Grâce à une présentation de l'importance de la biodiversité à un niveau très global comme suggéré au levier 1 (la biodiversité garante de la survie humaine et de la société connue), on vient souligner que l'enjeu concerne tous les territoires et on permet à l'élu de comprendre la pertinence des corridors au niveau local dans leur cohérence territoriale régionale, nationale (*versus* des arguments *attractivité du territoire, cadre de vie* qui restent très localisés) ; ce qui est très pertinent pour favoriser la prise en compte TVB dans un contexte très rural.

### Déclinaison opérationnelle :

- Donner des exemples aux actions possibles avec des témoignages d'élus. Renseigner sur le nombre d'élus qui a déjà réalisé chaque action. On pourrait aussi créer une carte de localisation de chaque action par région ou intercommunalité car les actions ont plus de sens dans leur connectivité surtout en contexte rural.
- Faire prendre conscience aux élus qu'ils agissent déjà parfois pour la biodiversité sans le savoir via certaines de leurs actions.
- L'humanisation de la TVB qui va permettre de créer du lien entre le fonctionnement biodiversité et l'Homme. Cette analogie serait une aide pour redonner un caractère vivant à la nature et donc qui nécessite qu'on prenne soin d'elle. Ne pas hésiter à parler de la modélisation scientifique rigoureuse de sa détermination.
- Privilégier l'entrée éco-paysagère pour définir la TVB (versus espèces) car elle permet de mettre en avant que tous les acteurs du territoire sont concernés par la biodiversité et non pas que les *écologistes*. De plus cette entrée n'exclut pas le fait de parler des espèces mais bien faire le **lien direct** entre espèces/biodiversité/Homme.
- Communiquer davantage sur la nécessité parfois d'interventions humaines afin de préserver la biodiversité, la nature. On pourrait envisager de parler de « vivre avec la biodiversité », plutôt que « préserver la biodiversité ».
- Faire attention au vocabulaire. Mettre en avant qu'il ne s'agit pas de cesser les activités humaines mais de les repenser, les **adapter** ou les faire **évoluer** (et non régesser).
- Faire cohabiter dans les plaquettes la préservation de la biodiversité et les activités humaines. Mettre des contacts de BE, d'architectes...etc. reconnus comme compétents en prise en compte de la biodiversité pour appuyer la transversalité de ces enjeux auprès des élus et mettre en avant de la biodiversité et les activités humaines peuvent cohabiter ? Eviter les supports enfantins qui rendent les choses moins concrètes.





## Posture à adopter lors de ce stade 1 précontemplation

C'est d'une relation d'expert mais en d'autres termes de confiance dont il est nécessaire à ce stade pour inviter l' élu à lâcher ses anciennes certitudes et à intégrer de nouvelles représentations sur le sujet. Il est important de travailler la façon de se présenter (positionnement, ancrage idéologique de la structure) et d'explicitier les objectifs des journées (prendre conscience de l'importance de biodiversité et son rôle essentiel pour l'Homme et la société que l'on connaît, inviter à l'action) pour instaurer ce type de relation. Reconnaître la difficulté d'être élu est important et est aussi un bon moyen de rentrer en contact avec lui et de créer une relation de confiance. Dans son discours le professionnel ne doit pas être moralisateur et il ne faut pas chercher à imposer certaines actions (éviter d'utiliser l'argument de la réglementation pour éviter la méfiance qui sera contre-productive dans un processus de changement qui nécessite une relation de confiance). Le professionnel doit être clair, crédible mais aussi inspirer la sympathie. En effet, il est important de comprendre que ce que nous dégageons, ce que nous portons en nous comme motivation est aussi un élément clé de mobilisation. **Une réflexion de fond sur le *pour quoi* faut-il préserver la biodiversité est donc indispensable chez les professionnels ainsi qu'une prise de conscience sur ce qui serait bien que communiquer (lien Homme/biodiversité) ou non auprès des élus pour les sensibiliser de manière efficace (éviter les discours centrés espèces).**

### Concrètement :

- **Instaurer une relation de confiance.** Il est indispensable de présenter la structure pour laquelle le professionnel travaille. Le professionnel peut également parler de sa formation, de ses missions au sein de cette dernière car quand on est dans une association les compétences peuvent être remises en cause.
- **Travailler la façon de présenter** sa structure, ses positions, ses objectifs....car les professionnels de la biodiversité sont multiples et ne traitent pas forcément les choses de la même façon or les élus s'en rendent bien compte (LPO # CEN par exemple). Il faut que les élus comprennent ces différences afin que le discours des professionnels ne soit pas discrédité.
- Le professionnel doit avoir l'air conquis et croire en le message à délivrer (confiance en soi). Il doit savoir se montrer à l'écoute mais aussi affirmatif dans ses propos.

### Dans le cas du Conservatoire :

- *Communiquer sur la constitution du CA : élus, agriculteurs...afin de mettre en avant la volonté et la particularité du CEN RA est de travailler avec tous les acteurs du territoire.*
- *Mettre en avant l'agrément de l'Etat et de la Région. Pourquoi ce sont des associations qui aujourd'hui portent une partie des actions en matière de biodiversité (article 49 du Grenelle).*
- *Préciser l'objectif de volontariat recherché envers les élus et **aucun pouvoir de police***



### Contexte idéal stade 1 Précontemplation:

- **Proposer une intervention courte (10 minutes ?), sur place** (le déplacement pouvant être trop coûteux encore à ce stade pour les élus) pour créer un premier contact en vantant les enjeux sociaux, politiques de la préservation de la biodiversité et le rôle clé des collectivités dans cette dernière. **L'objectif étant par la suite de faire accepter aux élus de participer à une intervention plus longue de type atelier répondant aux stades 1 et 2 du changement.** Il se peut que les élus acceptent une intervention plus longue dès le début, dans ce cas au lieu de fixer une durée, il est plus judicieux de demander à l' élu de combien de temps on peut disposer pour une petite présentation lors d'une réunion d'élus.
- **Favoriser les présentations devant un groupe d'élus (intercommunal, conseil municipal)** sachant que les élus les plus « avancés » dans le processus du changement pourront incarner de réels appuis et relais pour la suite. **Idéalement au niveau intercommunal** car les élus seront prédisposés à une réflexion plus globale et plus lointaine. De plus, tous les élus (urbanisme, biodiversité, voirie...) doivent de préférence participer au moins à l'étape de sensibilisation car leur accord et leur collaboration va représenter un réel levier pour le passage à l'action (cf. stade 3 PREPARATION notamment).
- **Jouer sur le contexte, les opportunités** (commune inondée, opposition à un projet de construction, autoroute....etc.) pour proposer une réunion, une intervention de sensibilisation.

### REMARQUES :

- **Il ne s'agit pas de prévoir une intervention spécifique pour chaque stade !** La séparation entre les différents stades n'est pas si tranchée. Le processus de changement doit être perçu comme dynamique avec des allers-retours entre les stades.
- La construction d'un support de sensibilisation peut se baser sur la prise en compte de ces préconisations faites en stade 1.

## STADE 2- CONTEMPLATION

« L'élú reconnaît l'importance de prendre en compte la biodiversité mais n'envisage pas de passer à l'action »

L'élú est conscient qu'il doit changer de comportement et a envie de le faire mais il perçoit de nombreux freins pour passer à l'action. C'est l'ambivalence perçue entre les avantages et les désavantages qui peut maintenir l'élú dans ce stade pendant en moyenne deux ans. D'où l'importance d'essayer d'entendre ses angoisses, ses résistances pour l'aider à dépasser ce stade plus facilement, plus rapidement.

3 leviers complémentaires pour dépasser ce stade :



### 1. Rassurer l'élú : Donner (encore !) du sens

Il va s'agir de donner du sens cette fois tout en étant particulièrement attentif aux émotions et résistances (angoisses, idées reçues..etc.) qui habitent les élus afin de faire en sorte qu'ils les dépassent le plus vite possible. Le plus important à retenir ici c'est qu'il faut essayer de comprendre chacun des aprioris, des angoisses des élus et essayer d'y apporter une solution même si ils nous apparaissent décalées, de mauvaise foi.... Il est important de garder en tête que les élus ne sont en général pas formés à la biodiversité et qu'ils doivent toujours rendre des comptes à leurs pairs, à la population, au préfet (dans certains cas).... La remise en question de pratiques peut vraiment être coûteuse psychologiquement (perte de confiance en soi, peur des réactions de la population et des collègues....) et matériellement (demande du temps, surtout personnel, aux élus). Le professionnel doit essayer de prendre en compte les possibles effets annexes des actions qu'il propose pour mieux comprendre les réactions et angoisses des élus et favoriser l'acceptation des actions qu'il propose.

#### Déclinaison opérationnelle :

- Appuyer de nouveau l'importance de la biodiversité pour l'Homme et la société. La nature nous offre beaucoup, elle est vivante et a des besoins pour se régénérer, évoluer, vivre... ses besoins sont compromis par l'urbanisation, la fragmentation des milieux, le manque d'habitats et d'espaces pour la faune et la flore.
- D'après les résultats de l'étude, il semble nécessaire de rappeler que :
  - l'Homme reste un gestionnaire et un régulateur dans les corridors (lutter contre l'idée reçue : « préserver c'est mettre sous cloche »).
  - préserver la biodiversité ce n'est pas favoriser les espèces par rapport à l'Homme (lutter contre l'idée reçue : « la biodiversité est une préoccupation d'écolo » ; « ce n'est pas réserver au parti des verts »).
- Il est indispensable de rester à l'écoute des élus et de leur donner la parole ce qui nécessite un travail important de préparation pour le professionnel (connaître son sujet et ses motivations). Bien que très délicat, à ce stade, il est très efficace d'essayer d'inviter les élus à réfléchir sur leurs valeurs.



### 2. Appuyer sur la capacité de changer :

Le nouveau comportement n'ayant encore jamais été adopté il est dur de se lancer. Ici il va s'agir de préparer les élus à passer à l'action malgré des angoisses pouvant être encore présentes. La stratégie des petits actes préparatoires et l'exercice de l'imagination sont deux moyens efficaces.

#### Déclinaison opérationnelle :

- Aider les élus à se projeter dans l'action, les faire imaginer comment ils pourraient réaliser telle ou telle action.
- Leur faire choisir entre 10 actions, les actions qu'ils pourraient mettre en place assez facilement et l'action qu'ils aimeraient mettre en place en sortant de l'atelier. Leur faire partager leurs résultats publiquement. On peut pousser l'exercice en faisant répartir ces 10 actions sur un faux agenda pour aider les élus à planifier/prévisualiser en transformant un but lointain et difficile en petits buts proches et réalisables, accessibles.
- Avant de partir de la réunion, proposer aux élus d'emmener un autocollant ou un poster pour l'afficher dans la mairie (1<sup>er</sup> pas qui facilitera l'acceptation des élus en vue d'autres actions) en mettant en avant la nécessité de sensibiliser la population. Attention à bien penser le contenu du poster/autocollant.
- Activer de nouveau la preuve sociale dans le discours (« un autre élu l'a fait », ça s'est déjà fait sur telle commune...) pour appuyer la faisabilité du comportement.



### 3. Limiter les discours contradictoires :

Changer de comportement peut être une réelle source d'angoisse chez les élus. C'est très coûteux cognitivement mais aussi temporellement. Afin de maintenir leur ancien comportement ou leur ancienne vision des choses, les élus vont être à la recherche de toutes incohérences qui leur permettraient alors de remettre en question le discours du professionnel. L'objectif va être de réduire toutes ces incohérences possibles.

#### **Déclinaison opérationnelle :**

- Le professionnel doit assurer la cohérence messages/actions, c'est-à-dire qu'il doit éviter d'apparaître non crédible parce que ses outils (par exemple éviter des documents ne mettant en avant que des animaux et aucun humain) ou sa posture sont à l'inverse de ce qu'on cherche à obtenir chez les élus (de l'ouverture d'esprit, de l'adaptation, de prendre le temps,...).
- Dans un contexte multi-acteurs que connaît le monde de la biodiversité, il est essentiel que chaque professionnel/structure soit transparent(e) sur ses positions, ses objectifs et ses méthodes afin que les élus ne pensent pas que chacun fait comme il veut.
- Penser la sensibilisation des habitants et des bureaux d'études en parallèle de la sensibilisation des élus. Ces deux publics représentant des groupes d'influence parfois porteurs de messages contradictoires.
- Communiquer de nouveau sur le sens profond de la préservation de la biodiversité et donc des actions proposées surtout lorsqu'il y a un risque qu'elles soient mal accueillies par les habitants afin que les élus puissent faire la part entre des intérêts collectifs et particuliers. Ce sens profond, prosocial (préserver la biodiversité c'est préserver l'Homme, la société connue donc c'est un acte humanitaire, altruiste fort) sera également un moyen de déjouer ou de rendre moins dévastatrices pour la biodiversité les pressions tentatrices (pressions des acteurs économiques par exemple) dont les élus peuvent être la cible.



### Posture à adopter lors de ce stade 2

Ici le professionnel de la biodiversité contribue au changement par sa qualité d'écoute, ses questions, ses reformulations en miroirs et ses outils. Cependant ce type de posture demande un travail sur soi.

#### **Concrètement :**

- Le professionnel doit savoir laisser de côté ses objectifs premiers pour écouter attentivement les élus et leur proposer des réponses et actions adaptées face à leurs besoins et angoisses. Il ne faut pas négliger les connaissances de terrain des élus qui peuvent permettre de mettre en place des actions pour la biodiversité plus efficaces en prenant en compte les usages réels du terrain. Il n'y a pas de relation sachant/non sachant.
- Le professionnel est en capacité d'interroger ses connaissances, de les adapter tout en étant au clair sur ce qui est possible ou non de négocier afin de ne pas discréditer l'efficacité et l'utilité de ses actions. Donc le professionnel et la structure doivent donc être au clair sur leur positionnement et leur vision de la biodiversité.
- Le professionnel doit savoir être (et doit montrer aux élus qu') il est disponible et ouvert au dialogue.
- Le professionnel doit être psychologiquement prêt à devoir affronter sereinement et professionnellement des remises en questions voire des moqueries. Les résistances font partie intégrante du processus de changement.



### Contexte idéal stade 2 :

- Pour rendre cet atelier efficace, on **peut jouer sur la disposition de la salle**. Tout comme c'est déjà le cas aujourd'hui, il est préférable de favoriser une organisation des tables de la salle en cercle ou en petit groupe mais visibles de tous (dans la même salle). Ces dispositions permettent d'« ouvrir le champ psychologique » des participants, les prédisposant alors à une meilleure appréhension des enjeux sur le long terme, à une meilleure ouverture aux autres, au dialogue... Quoiqu'il en soit, il ne faut pas hésiter à prévoir **une sortie terrain**. Cette excursion terrain permet de vérifier le discours des professionnels via ses sens mais aussi de créer un lien positif avec la nature grâce à un cadre de convivialité.
- **Au vu de la difficulté de mobiliser des élus sur une journée ou une demi-journée pour parler de la biodiversité, on pourrait étudier les possibilités de mettre en place des actions ponctuelles de courtes durées proposant des stands représentatifs des différents stades du changement pour satisfaire le besoin de chaque élu et l'aider à avancer sur le chemin du changement. On peut supposer que le caractère répétitif permettrait de toucher un maximum d'élus. Ce type d'atelier serait très intéressant à développer car il serait au plus proche de la réalité du processus de changement dont les stades ne sont pas séparés de façon si tranchée (nombreux allers-retours entre les stades...).**



L' élu a l'intention de changer et projette des actions à court-terme. Peut-être a-t-il déjà pris l'initiative de faire des recherches, de demander des informations ou de penser à un plan d'action pour se préparer à modifier son comportement.

2 leviers pour dépasser ce stade :



#### 1. Favoriser l'engagement

Afin de ne pas se laisser embarquer par le courant de la vie quotidienne, le fait de s'engager au sein d'un groupe, peut favoriser l'évolution des pratiques. Ici il s'agira alors d'encourager l' élu à intégrer un groupe d'élus souhaitant agir ou agissant pour la biodiversité. L'objectif est que l' élu se sente responsable de la transformation du groupe au-delà de la sienne et minimiser les chances de retours en arrière.

##### **Déclinaison opérationnelle :**

- Les chartes, consignes, et autres engagements collectifs peuvent avoir un réel intérêt, si ces documents sont réellement engageants c'est-à-dire incluent des plannings d'actions et dépassent donc la simple déclaration.
- Favoriser la participation des élus à la préparation des actions si possible.
- On pourrait envisager de créer un réseau social (type facebook et groupe fermé facebook) ou instaurer une réunion « opérationnelle » qui permettrait de regrouper les élus de l'intercommunalité pour témoigner de ce que chaque élu a mis en place sur sa commune. Ce type de réunion pourrait être organisé par un élu relais identifié dès le stade 1. Un professionnel de la biodiversité devrait néanmoins être présent de temps en temps à ce genre de réunion et pourrait recueillir les questionnements, les difficultés rencontrés à ce stade pour s'assurer de la bonne évolution du groupe.



#### 2. Faciliter la mise en action des élus :

Dans le but d'accompagner et d'aider les élus à passer à l'action malgré leur manque de temps et de compétence en général en matière de biodiversité, il est nécessaire de prédire tous les obstacles qu'ils vont pouvoir rencontrer dans la planification, la préparation des actions à mener.

##### **Déclinaison opérationnelle :**

- **Faire un tri dans la documentation** et les outils dans le but de ne pas disperser les élus qui manquent déjà de temps et de compétence biodiversité souvent. **Le mieux serait de fournir un document unique** qui répertorie l'ensemble des actions possibles pour la biodiversité en répondant à quelques exigences<sup>1</sup>. En parallèle, **instaurer une fiche/un point bilan avec les élus une fois qu'ils ont réalisé une action**. L'objectif étant de nourrir ce document unique avec des fiches techniques abordables et capables de donner une réponse aux problèmes que les autres élus seront susceptibles de rencontrer à la réalisation de cette action.
- Créer une base de données/site partagé(e) entre les différentes associations/ professionnels de la biodiversité pour plus de coopération ?
  - Pour éviter les doublons c'est-à-dire solliciter deux fois un élu pour la même chose et libérer du temps pour un suivi plus important des élus (aide à la planification d'actions ? Elargir le périmètre d'action ?)
  - Générer des données et des chiffres sur le nombre d'actions entreprises en France. Chiffres intéressants à communiquer auprès des élus pour nourrir la norme comportementale.
  - Pour mieux se connaître les unes, les autres et partager des connaissances, se donner des actions en fonction des compétences.

<sup>1</sup> Cf. annexe n° 1 du rapport de mission : proposition de manuel, d'outil pensé avec des professionnels et élus lors de l'atelier collaboratif pour accompagner au mieux les élus à la mise en action sur leur territoire.

### **Déclinaison opérationnelle (suite) :**

- Dans le cas des contrats verts et bleus et de la révision de PLU : avant tout travail en groupe, en collectif, la chose numéro un à faire est un bilan des compétences et la répartition des tâches/actions en fonction de ces dernières pour plus d'efficacité.
- Dans l'idéal, former les bureaux d'étude aux enjeux de la biodiversité car ils jouent un rôle clef dans la prise en compte de la TVB dans les documents d'urbanisme.
- Communiquer sur la possibilité d'obtenir des subventions en précisant auprès de qui elles peuvent être demandées pour chaque type d'action. Et pourquoi ne pas proposer une aide à la construction du dossier de demande de subvention au vu de sa complexité (sachant que pour demander une subvention il faut que l' élu est déjà un plan d'action détaillé) ?
- Certaines difficultés de mise en place d'actions ne peuvent pas trouver de solution immédiate (exemple du problème sociétal fort du manque de transversalité entre les services au sein d'une commune, d'une intercommunalité et même de l'Etat). Une fois de plus, plus on donnera un sens fort à la préservation de la biodiversité, plus on réduira la probabilité que l' élu s'épuise facilement face aux multiples obstacles concrets du terrain (budget, temps, multiplicité des outils et des acteurs...).



### **Posture à adopter lors de ce stade 3**

Il va s'agir pour le professionnel de faire comprendre aux élus qu'il reste disponible et présent pour eux. Un accompagnement au changement doit se faire dans le temps, surtout lorsqu'il s'agit des premières actions menées. Dans l'idéal, il ne faut pas hésiter à contacter les élus qui sont dans ce stade de montage d'action pour les encourager dans leur démarche, répondre à leurs difficultés et consolider la motivation à agir malgré les possibles problèmes rencontrés.

## STADE 4- ACTION

« L' élu a déjà réalisé des actions concrètes, il évalue les avantages et désavantages du nouveau comportement ».

A ce stade, les élus font un bilan de leur expérience de la mise en action.

**Cette phase est la plus instable et il y a donc plus de risques de rechute à cause des possibles obstacles rencontrés. Il s'avère que tous les élus rencontrés ont déjà mis en place une action en faveur de la biodiversité (TVB dans le document d'urbanisme minimum car c'est obligatoire !).** Et pourtant, tous semblent être actuellement retombés au stade 2 contemplation. D'après mon analyse, tous les élus entretenus sont aujourd'hui au stade 2 de contemplation en raison du manque de sens des actions menées. Sens pas suffisamment grand, essentiel aujourd'hui pour accepter le coût (temps, argent, manque de motivation des pairs..etc) de ces actions et dépasser leurs effets annexes perçus comme contradictoires avec leurs objectifs d'élus (mécontentement des habitants et usagers du territoire). En effet, même les élus ambassadeurs, c'est-à-dire ceux qui ont déjà entrepris des actions volontaires pour la biodiversité et qui cherchent à sensibiliser leurs pairs, sont toujours dans la quête d'arguments à la préservation de la biodiversité.

**1 levier phare pour dépasser ce stade :**



### 1. Développer la récompense

Plus l' élu recevra des récompenses venant de l'extérieur (récompense externe) ou de lui-même (récompense interne), plus il sera probable que le comportement souhaitable se maintienne. L'objectif étant que les élus deviennent de plus en plus autonomes à la réalisation d'action, la récompense interne devra alors être privilégiée.

#### **Déclinaison opérationnelle :**

- **Mettre en place des récompenses externes :**

- Corréler l'action biodiversité avec une autre touristique, économique, pédagogique. Le professionnel doit préciser que ce n'est pas possible pour toutes les actions biodiversité afin que l'objectif de préservation de la biodiversité reste premier dans la mise en action.
- Faire témoigner un élu de son action et son engagement dans la gazette des communes, association des maires de France, associations des maires ruraux, bulletin de la commune ...le but étant de le valoriser auprès de ses habitants mais aussi de ses pairs.
- Faire des visites sur son terrain pour sensibiliser de nouveaux élus en stade 1 et 2 du changement.
- Valoriser socialement le comportement attendu chez l' élu auprès des personnes influentes pour lui. La population notamment mais ce qui sous-entend qu'elle ait été sensibilisée<sup>2</sup>. Concrètement, il s'agirait alors de rendre le remerciement visible (avec un panneau devant la mairie ? une fresque de la biodiversité dans la commune (fait par les écoles ? un centre social ? avec un projet pédagogique derrière) sachant que plus cette trace sera pérenne et plus elle participera aussi au gel du nouveau comportement.

- **Favoriser la récompense interne :**

- La nature représente elle-même un bénéfice et un bien à préserver à tout prix. L' élu doit avoir peur de perdre quelque chose de primordial dans l'érosion de la biodiversité. Plus on va nourrir ce sentiment chez l' élu (via le lien Homme/biodiversité notamment) et son amour pour la nature et plus l'action sera une satisfaction par elle-même. Plus le lien entre biodiversité et préoccupations centrales des élus sera fort, plus on augmentera ce type de récompense dite interne, immédiate. De plus, grâce à un discours positif et valorisant de la nature comme proposé en stade 1 levier 1, plus on cherchera à développer de l'admiration, de l' « amour » pour la nature chez les élus, plus sera grande cette récompense interne.
- Mettre en place des fiches d'évaluation, de retour d'expérience à la mise en action (préconisation déjà faite pour le levier 2 stade 3) afin de prendre en compte l' élu et montrer la volonté de s'améliorer en tant que professionnels et faire en sorte que l' élu souhaite tenter de nouvelles actions malgré les difficultés rencontrées.

<sup>2</sup> Vous trouverez en annexe n° 2 du rapport de mission un exemple de fête communale pensée par les professionnels et élus lors de l'atelier collaboratif et qui pourrait être envisageable pour sensibiliser la population.

## STADE 5- MAINTIEN

« L' élu essaie de ne pas retourner au comportement antérieur ».

A ce stade, qui commence 6 mois après la réussite de l'objectif, l' élu essaie de ne pas retourner au comportement antérieur, il est moins tenté de rechuter et a plus de confiance en sa capacité de maintenir son changement, même s'il existe toujours le risque d'une rechute.

*2 leviers pour dépasser ce stade :*



### 1. Les contre-mesures

Il s'agit d'aider l' élu à éviter des situations et stimuli susceptibles de provoquer une rechute vers l'ancien comportement.

#### **Déclinaison opérationnelle :**

- Dans l'idéal, prévoir dans le temps la sensibilisation de la population, des bureaux d'études... Mais il n'est jamais de trop de préciser que plus l' élu sera persuadé que la préservation de la biodiversité est indispensable pour la société et l'Homme et qu'il faut s'en préoccuper dès aujourd'hui, plus il sera prêt à passer les stimuli tentateurs.
- Incrire le nouveau comportement dans l'environnement pour les faire exister en mettant par exemple un panneau devant la mairie, une fresque de la biodiversité dans la commune ? (réf. Stade 4 levier 1).



### 2. Le partage ou la relation d'aide:

Cette relation d'aide est utile pendant tout le processus de changement. Le nouveau comportement est plus facile à adopter et maintenir quand on a des soutiens dans son environnement. Se sentir accompagné et soutenu encourage à continuer les efforts.

#### **Déclinaison opérationnelle :**

- Ici on va retrouver tout l'intérêt d'encourager l' élu à s'engager au sein d'un groupe d'élus acteurs pour la biodiversité comme préconisé au stade 3 PREPARATION (levier 1). Il est important qu'un professionnel intervienne de temps en temps dans ces groupes pour éviter la possible démotivation du groupe et aider à sa cohésion.
- Faire appel aux élus de ce stade pour intervenir lors des ateliers de sensibilisation des élus en stades 1 et 2 du changement.
- Relancer ou envoyer des lettres de remerciement et d'encouragement aux élus même plusieurs mois après les actions réalisées pour susciter chez l' élu l'envie de continuer à agir pour la cause (cf. stade 4 dernier paragraphe). C'est à ce moment-là qu'on peut faire le bilan proposé stade 3 levier 2 (retour expérience de la réalisation de l'action).

## STADE 6 - TERMINAISON

« L' élu a intégré les enjeux biodiversité à son exercice quotidien ».

C'est le moment où l' élu a intégré le nouveau comportement à son quotidien. Il n'existe plus de risque de rechute même s'il y a des situations qui représentent des tentations.

## Ce qu'il faut retenir de ce travail :

On ne peut pas convaincre quelqu'un de changer. L'objectif du psychologue social est de créer les conditions favorables au changement en proposant des moyens de communication prenant en compte l'individu comme un être social (conditionné et influencé par sa culture, les autres), émotionnel (doué de sens, traversé et impacté par des émotions, des affects), psychologique (doué d'un intellect conscient et inconscient actif !) et physique (avec des besoins primaires).

Lorsque l'on cherche à favoriser un comportement, il est donc important :

- **de s'intéresser au contexte de l'individu** (son environnement, ses relations, ses devoirs, le sens donné à son travail ou à sa vie...) car le comportement de la personne renvoie à ce qu'elle pense comme étant le meilleur pour elle, dans sa situation. On parle de rationalité procédurale.

- **de donner la juste place aux émotions, aux croyances, aux besoins, aux aspirations...** dans l'accompagnement au changement et la mise en action ; c'est-à-dire les prendre en compte pour construire son argumentation.

Finalement, accompagner au changement, c'est adopter une posture qui prenne en compte **la Nature Humaine**. Posture difficile à tenir et qui demande des ressources particulières, comme nous venons de le voir dans le développement des stades du changement, car si l'on peut créer les conditions favorables au changement, on peut également créer des effets inverses repoussoirs, de désintérêt, de rejet, etc...

### L'importance de transmettre un sens fort et global à la préservation de la biodiversité

**Il n'est pas question de sensibiliser à la trame verte et bleue mais bien aux enjeux de la biodiversité.** La trame verte et bleue est un outil dont l'intérêt et le sens naît de ces enjeux. Afin de faire en sorte que l'élu devienne autonome et ambitieux dans la prise en compte la trame verte et bleue, il est indispensable de lui transmettre une base solide de sens à la préservation de la biodiversité. Sens qui doit faire résonance avec ses valeurs, ses responsabilités d'élu (liberté, égalité, bien commun...etc *versus* les animaux ont le droit de vivre par exemple) afin de chercher à intéresser l'élu mais aussi dans un souci de communication envers les collègues (qu'il faut sensibiliser pour agir) et envers la population qui pourra alors être plus dans l'acceptation des effets annexes contraignants des actions pour la biodiversité (interdiction de certaines pratiques, déclassement d'un terrain constructible en inconstructible...). De plus, cette argumentation aura plus de sens auprès des territoires ruraux puisque la trame verte et bleue prendra sens au niveau national, régional puis territorial (cf. stade 1 levier 3).

### L'importance des modalités d'accompagnement

Tout au long des six stades du changement, l'élu va être confronté à une multitude d'obstacles *internes* liés principalement à ses angoisses, ses idées reçues et *externes* liés plutôt au contexte de la mise en action (manque d'accompagnement, beaucoup trop d'outils et de documentations, manque de motivation des pairs...). Afin de pouvoir dépasser ces obstacles et éviter des rechutes vers des stades antérieurs, **il est essentiel d'en passer par tous les stades**. Attention, il ne faut pas penser l'accompagnement stade par stade. Il est important de comprendre la dynamique du processus du changement car dans la réalité l'individu fera des allers retours nombreux entre ces différents stades avant d'arriver à intégrer le comportement souhaité. Avant de passer au stade suivant, il faut s'assurer que les précédents ont été traversés avec succès. Par précaution, il est préférable de toujours faire des piqûres de rappel des stades antérieurs. En parallèle, il est indispensable d'avoir en tête les caractéristiques du stade suivant afin de pouvoir également l'anticiper mais aussi l'amorcer. Il faut seulement se prémunir de ne pas vouloir aller trop vite ou oublier des étapes afin de ne pas créer de blocages dans un des stades. Le changement est un processus lent et complexe. Le professionnel ne peut pas convaincre l'élu de changer mais doit l'accompagner tout au long de ce processus. **Il est important de penser l'accompagnement dans la durée au-delà des phases initiales de sensibilisation.**

**Trois modalités à favoriser tout au long de l'accompagnement :**



- Favoriser de préférence la sensibilisation dans un cadre collectif, en groupe plutôt que de manière individuelle : le groupe ayant un effet d'entraînement et de « gel » (non retour en arrière), tout engagement pris devant le groupe aura plus de poids. Aucun élu ne doit être épargné (urbaniste, scolarité, gestion espaces verts...) pour qu'il soit plus facile de mettre en place les actions biodiversité dont tous les accords sont parfois nécessaires.
- Engager les élus dans le changement à chacun des stades en ayant recours à des actes préparatoires, peu coûteux mais qui vont mettre les élus en situation ensuite d'accepter davantage, sur le principe du « pied dans la porte ». En d'autres mots, les premières actions peuvent être faiblement ambitieuses pour la biodiversité, du moment qu'elles préparent les élus à mettre en place ensuite les actions attendues. Attention, toute action sera engageante si elle conserve tout de même comme objectif principal la préservation de la biodiversité.
- Instaurer un contexte de liberté (éviter la moralisation et l'argument de la réglementation) et de participation (favoriser l'expression des points de vue) tout au long du processus de changement est indispensable pour permettre l'intégration, l'appropriation et l'engagement sur le long terme des élus pour la cause.

## Le rôle clef de la posture du professionnel

### ***Un point essentiel à travailler aujourd'hui :***

Aujourd'hui, un point essentiel semble être à travailler auprès des professionnels afin qu'ils soient en mesure de mettre en place les conditions favorables au changement des élus : l'ancrage idéologique et la prise de conscience de la nécessité de développer le sens profond de la préservation de la biodiversité dans leur discours et documents.

Les professionnels rencontrés témoignent d'une difficulté à transmettre et rendre compte des raisons qui les animent. Par peur du ridicule et du sentimentalisme, ils n'osent évoquer leurs convictions et motivations profondes (amour de la nature, beauté de la vie, survie de l'Homme et des animaux...). Ce sont peut-être les raisons qui expliquent l'oubli, alors plus ou moins conscient, de présenter la biodiversité et expliciter ses enjeux. Au vu de l'importance de donner du sens à la préservation de la biodiversité auprès des élus, il y a un véritable enjeu à travailler sur cette peur des professionnels. En prenant conscience qu'un discours prosocial où la nature est valorisée et retrouve son importance dans le maintien de la vie, de la liberté, de l'imagination (cf. stade 1 levier 1), le professionnel pourrait alors tenir un discours plus en résonance avec ses propres motivations, ce qui lui permettrait de nourrir la joie de porter ses projets (la joie étant communicante mais aussi source de persévérance et bien-être au travail) mais surtout l'encouragerait à avoir envie de parler de la biodiversité et non pas seulement de la trame verte et bleue. Cependant une hypothèse est à soulever quand même. Les professionnels sont-ils convaincus du lien entre l'Homme et la biodiversité puisqu'il n'est jamais mis en avant ? Arrivent-ils à le voir au quotidien ou un travail de conscientisation et de communication de ce lien est à développer ?

Par ailleurs, les résistances faisant partie intégrante du processus de changement, les professionnels feront souvent face à des repositionnements permanents de la part des élus et de leurs autres interlocuteurs. Il est essentiel pour eux de pouvoir se reposer sur l'ancrage idéologique de leur structure (pourquoi faut-il préserver la biodiversité ?) qui leur permettra de trouver les ressources nécessaires et entendables pour accompagner les élus tout en restant cohérent d'un interlocuteur à un autre (notamment membres d'une même structure). Cet ancrage doit en effet servir au professionnel de base d'argumentation face aux différentes remises en question auxquelles il sera naturellement confronté face à des personnes qui chercheront à maintenir leurs comportements habituels. Ancrage d'autant plus important à consolider au niveau de la structure et à partager avec ses collègues lorsqu'il s'agit de sujet à contre courant sociétal. Les professionnels qualifient eux-mêmes leur posture de « missionnaire ».

De plus, plus la motivation de préserver la biodiversité sera partagée, travaillée au sein de la structure (ancrage idéologique, le positionnement défendu) et moins le professionnel pourra se laisser influencer par les remises en questions des élus et voir son travail perdre sens (perte de sens pouvant être source importante de démotivation voire de dépression chez les professionnels).

### ***Accompagner au changement, des aptitudes indispensables :***

### - **Qualité d'écoute et de bienveillance :**

C'est savoir repérer où en est l' élu et être en capacité de l'accueillir avec ses angoisses, ses idées reçues (qui peuvent s'exprimer par la peur, la colère....). Ce qui demande à l'accompagnateur de laisser de côté son objectif principal (proposer une action TVB...) sans jamais l'oublier. L'objectif n'est pas de conforter l' élu dans sa situation, ses angoisses mais de l'aider à les dépasser en instaurant une relation de confiance. Le but est d'aider l' élu à trouver ses propres solutions.

Il est important de garder en tête que tout comportement renvoie à ce que l' élu pense comme étant le mieux dans sa situation. Il ne s'agit pas de juger les comportements « déviants », contradictoires que peuvent avoir les élus en termes de biodiversité mais d'essayer de les comprendre en évitant de les assimiler à des pathologies type bipolarité, pervers narcissique !

### - **Capacité d'introspection :**

Il est important que le professionnel soit à l'écoute de ses propres émotions afin qu'elles deviennent une aide à la communication et non un frein face à des élus qui pourront se montrer très réticents, colériques, moqueurs.... Solliciter un changement c'est dé-ranger, c'est prendre le risque d'énerver, de faire sourire... Il faut se préparer psychologiquement aux confrontations et remises en questions possibles. Il est encourageant de savoir que la réaction, positive comme négative, est le symbole même que l'interlocuteur est en train de réfléchir au message évoqué. Il est souvent plus difficile de sensibiliser quelqu'un d'ignorant que réactionnaire. Il faut toujours garder espoir, il n'est jamais trop tard pour essayer d'accompagner l'autre au changement. Les résistances font parties intégrantes du processus de changement.

### - **Qualité de disponibilité et de patience :**

Changer demande du temps et il faut le respecter car on ne peut pas convaincre quelqu'un d'adopter une nouvelle vision des choses on peut seulement l'accompagner.

Les professionnels possèdent aujourd'hui une grosse charge de travail ce qui peut mettre en péril l'accompagnement sur le long terme. Mais ne faudrait-il pas réduire le nombre d'accompagnement pour quelques uns plus efficaces ? Ici se pose alors la question de l'assise citoyenne des associations, des structures qui accompagnent les élus à l'action sur le territoire. Assise citoyenne qui pourrait incarner un atout pour développer l'accompagnement des élus dans le temps et sur le terrain ?

*Pour aller plus loin :* il n'est pas négligeable de savoir que le rapport au temps que l'on a dans notre société moderne de surconsommation (« toujours plus, toujours plus vite ») est reconnu par les écopsychologues comme la cause primaire de l'érosion de la biodiversité (le temps relatif au cycle de vie de la nature étant devenu incompatible avec celui accéléré de notre société – dégradation des ressources qui n'ont pas le temps de se renouveler et déconnexion de l'Homme à la nature, à Soi qui ne reconnaît plus ses besoins premiers). Les professionnels pourraient se demander jusque dans quelle mesure ils ont envie de lutter contre cette érosion tout en sachant que plus leur comportement sera exemplaire et plus il pourra être source de préconisations auprès des élus et d'inspiration (pour les élus comme les professionnels). On ne peut pas attendre des élus ce qu'on n'est pas prêt de faire soi-même...

### - **Capacité d'adaptation :**

Le professionnel doit savoir s'adapter et faire preuve de collaboration. Il faut savoir reconnaître et prendre en compte les connaissances des élus qui peuvent renseigner sur les conséquences des actions. Les élus possèdent une connaissance du terrain et de ses usages qui n'est pas négligeable. Prendre en compte les connaissances de l' élu c'est pouvoir mettre en place des actions pour la biodiversité plus efficaces car plus adaptées à la réalité et au besoin du territoire. Mais attention, il ne faut pas être trop consensuel car l'objectif n'est pas de minimiser l'importance des enjeux biodiversité. L'objectif est de travailler ensemble, élu et professionnel, en prenant en compte et en questionnant les enjeux de chacun. Si l'enjeu biodiversité est très important, la société nous en a créés d'autres qu'on ne peut pas nier...

**Enfin, les professionnels possèdent déjà l'outil le plus puissant qu'il soit dans tout accompagnement : eux-mêmes ! Au vu de la qualité des échanges et de la motivation que j'ai pu percevoir tout au long de mon stage, je ne doute nullement de leur capacité à mettre en œuvre toutes ces habilités sur le terrain !!!**

## Bibliographie

- Attride-Stirling, J. (2001). Thematic networks: an analytic tool for qualitative research. *Qualitative Research*, 1(3), 385–405.
- Bardin, L. (1977). *L'analyse de contenu*. Paris : P.U.F.
- Batson C.D. (1998) « Altruism and prosocial behavior », dans D. T. Gilbert, S. T. Fiske et G. Lindzey (éds.), *The Handbook of social psychology*, vol. 2, New York, McGraw-Hill, 4<sup>e</sup> éd., p. 282-316
- Festinger, L. (1957). *A theory of cognitive dissonance*. Stanford, CA: Stanford University Press.
- Fishbein et M., Ajzen, I. (1975). Belief, attitude, intention and behavior: an introduction to theory and research. Don Mills: Addison-Wesley Publishing Company.
- Joule, R.V et Beauvois, J.L. (1998). La soumission librement consentie.
- Moscovici, S., Lage, E., et Naffrechoux, M. (1970). Influence of a Consistent Minority on the Responses of a Majority in a Color Perception Task. *Sociometry*, 32(4), 365.
- Osgood, C. E. et Tannenbaum, P. H. (1955). The principle of congruity in the prediction of attitude change, *Psychological Review*, 62, pp. 42-55
- Prochaska, JO, DiClemente, CC (1982). *The transtheoretical approach: crossing traditional boundaries of therapy*. Homewood, IL: Dow Jones-Irwin.
- Tajfel, H., Billig, M. G., Bundy, R. P., et Flament, C. (1971). Social categorization and intergroup behaviour. *European Journal of Social Psychology*, 1(2), 149–178.
- Trope, Y. & Liberman, N. (2003). Temporal construal. *Psychological review*, 110 (3)
- Sweller, J. (1988). Cognitive load during problem solving: Effects on learning. *Cognitive Science*, 12, 257-285.
- Van Campenhoudt L, Franssen A. et Cantelli F. (2009), « La méthode d'analyse en groupe », *SociologieS*
- Van Campenhoudt, L., et Quivy, R. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales-4e edition*. Dunod.

# Annexes

*Remarque :*

*Seuls deux outils sur quatre élaborés lors de l'atelier collaboratif ont été intégrés dans ce rapport de mission car leur format était tout à fait adapté à mes préconisations. Les deux autres restent précieusement stockés pour la suite de l'étude !*

## ANNEXE 1 : Production outil atelier collaboratif- Accompagner à la préparation des actions

### Type d'outil :

Mieux accompagner les élus à la mise en action sur leur territoire (cf. stade 3 levier 1)

### Publics-cibles : A qui est destiné l'outil ?

Aux élus, à la municipalité.

Ça peut être également un guide pratique pour les agents - car c'est eux qui seront en charge de mettre en place les actions

### Dans quels contextes pourrait-il être utilisé ?

L'Élu peut l'utiliser seul, donc quand il a du temps libre.

Il peut être distribué en fin de journée/réunion de sensibilisation, traitant de la TVB ou enjeux de biodiversité (ZH...etc.)

### A quels besoins répond-il ? Pourquoi cet outil vous semble-t-il intéressant ?

Il répond au besoin d'accompagnement de l'Élu qui est sensibilisé et qui décide d'agir. Propositions d'actions. Montrer, dire ce qu'il est possible de faire et COMMENT (exemple très concrets, des contacts, coût...).

### Description de l'outil (essayez d'être le plus précis possible, vous pouvez dessiner si besoin)

Format, composition, organisation générale, détail des séquences...

- **Poser le contexte général en début (rappel de l'intérêt de ces actions localisées dans un regard global de l'enjeu biodiversité) puis recueillir, regrouper toutes les actions.**
- Être plus sur le comment dans les fiches actions, moins sur du pourquoi préciser quand même le but biodiversité de l'action mais en quelques lignes. Chaque action, méthode de mise en place est à présenter étape par étape.
- Créer un sommaire clair (non technique) avec des intitulés concrets (nom de l'action et non de l'enjeu) qui permet d'aller voir une action spécifique.
- Format sobre et répétitif ce qui permet un apprentissage rapide de l'utilisation du document.
- Format papier (petit livret pour éviter d'avoir des feuilles volantes et pour créer une cohérence entre les actions et montrer qu'elles prennent sens dans un tout) avec un lien internet afin que l'Élu puisse avoir accès à une version actualisée de ce même document (évolution des actions/méthodes). C'est intéressant de penser l'actualisation d'un document plutôt que la création d'un nouveau car ça sous-entend qu'on reste sur du familier (évite le frein à la nouveauté), sur quelque chose qu'on sait déjà utiliser donc aucune perte de temps.
- Inclure des témoignages et retours d'expérience
- Un outil qui invite à l'action, être plus explicite – dire ce qu'ils peuvent faire et ne pas être que sur du descriptif. Dans l'écriture du document être dans l'action (utiliser des verbes !!).
  - Avec un titre plus accrocheur ? « Demain, agissez ».
- Formuler leurs atouts en tant qu'élus concernant ces questions de préservations et pourquoi leur collaboration, leur mise en action est sollicitée.

### Points de vigilance et erreurs à éviter lors de la réalisation de cet outil ? Ce que cet outil ne doit pas être

- **Attention au vocabulaire**, ne pas être trop techniques (exemple : une tourbière ? donner une définition des mots et le moyen pour des « novices » d'identifier des zones, des éléments à enjeux.
- Ne pas multiplier les cibles du document sinon il finit par être adapté à personne !
- La source du document doit être facilement identifiable



### Type d'outil :

Organiser une fête communale collaborative entre professionnels et avec les élus d'un territoire.  
Exemple : Fête de l'environnement à St Jean-de-Jousles

### Description de l'outil (essayez d'être le plus précis possible, vous pouvez dessiner si besoin)

Format, composition, organisation générale, détail des séquences...

Organiser une fête communale sur la biodiversité ouverte aux habitants et public extérieur.  
Cette fête permettrait la valorisation de la commune / fierté vis-à-vis de l'extérieur. Mettre en avant la biodiversité domestique, la variété des espèces plantées...

### Points de vigilance et erreurs à éviter lors de la réalisation de cette fête ?

Assurer le caractère apolitique de la fête. La préparation COLLECTIVE de l'évènement est la clef. Il faut varier les intervenants (attention à favoriser le dialogue pour ne pas être contradictoire face aux participants ce qui serait aproductif). Et pourquoi ne pas faire participer les associations locales même sportives en proposant de revisiter leur mode de jeu à l'occasion de cette fête communale sur la biodiversité? Ça permettrait de faire venir les adhérents de ses assos, et d'engager des locaux car participation à la création de la journée.

### Caractéristiques de la fête :

- Déambulation entre différents lieux (terrains)
- Stand, animations, jeux, expo, jeux de rôle (immersion, théâtre, forum), conférences gesticulées/témoignages (exemples : des agriculteurs qui présentes les variétés anciennes)
- Adapter les regards, le vocabulaire pour s'adresser à un public non expert.
- Interaction avec les participants en parallèle préparation d'un film, favoriser la participation, valoriser les savoirs-profanes.
- Concours photos (les plus beaux endroits de la communes pour les habitants ?)

Attention penser à créer des ateliers qui vont permettre à tous de s'intéresser au sujet, le participatif peut faire peur, tout le monde n'est pas à l'aise avec ça. Créer des stands qui vont permettre à la personne de s'engager de plus en plus : 1- stand d'information, 2- stand d'expression sur post-it d'idées, 3- stand de participation à un débat/jeux, 4- stand de participation au tournage d'un film ?? avec signature du droit à l'image qui incarne un acte engageant chez les participants.

### Publics-cibles : A qui est destiné l'outil ?

Habitants, population locale en parallèle des usagers.

### Dans quels contextes pourrait-il être utilisé ?

Au démarrage d'un PLU

### Sur quel(s) territoire(s) ?

A l'échelle communale (pas trop grande ville).

Intercommunalité force d'action

### A quels besoins répond-il ? Pourquoi cet outil vous semble-t-il intéressant ?

- Sensibiliser la population pour faciliter la mise en action des élus
- Créer du lien entre administrés et élus : reconnaissance positive autour de la biodiversité.
- Ça permet aux professionnels d'être sur place afin de répondre aux questions des habitants. Ça permettrait de créer du lien entre habitants et professionnels de la biodiversité.